R7 : Racisme systémique en Suisse, place et combat de la JSS

Résolution à l'intention de l'Assemblée des délégué·e·s du 5 septembre 2020 à Bussigny (VD)

Dépositaire : Jeunesse Socialiste Vaudoise

Depuis fin mai, de nombreuses manifestations dénonçant les violences policières faites aux minorités racisées ont spontanément été organisées aux États-Unis d'Amérique et en Europe, notamment suite à l'homicide de Georges Floyd par Derek Chauvin, lors d'une terrible interpellation à Minneapolis. Bien que l'opinion publique conservatrice pourrait nous laisser penser le contraire, ces violences, qui découlent directement d'un système raciste, sont également présentes en Suisse et touchent directement grand nombre d'individu·e·s, trop souvent issu·e·s des classes les plus précaires et défavorisées de notre société capitaliste.

Par ailleurs, la lutte antiraciste est dans les fondements même des luttes socialistes, c'est pourquoi nous avons été étonné·e·s de remarquer que la Jeunesse Socialiste Suisse, tout comme aucun autre parti à notre connaissance, n'avait officiellement pas encore publié de papier de position sur cette thématique. De plus, peu d'actions concrètes ou de formations ont été organisées pour lutter contre ces injustices et ces inégalités. C'est pourquoi nous venons aujourd'hui interpeller le Comité Directeur et cette Assemblée pour la mise en place de cinq mesures concrètes et durables en faveur de la lutte contre le racisme en Suisse comme à l'international.

1. La création d'espaces de réflexion autour de la lutte antiraciste.

Cela nous semble obligatoire pour discuter régulièrement et établir des listes d'actions claires pour sensibiliser nos membres et visibiliser davantage la thématique à l'interne comme à l'externe de la Jeunesse Socialiste Suisse. La forme et la composition de ces espaces d'échanges est à définir en consultation avec des personnes racisées, notamment sur la question de la mixité choisie.

2. Une réflexion autour de l'inclusivité et la représentativité dans les postes électifs ou non-électifs.

En effet, ce travail réflexif nous semble nécessaire pour souligner ces disparités encore trop présentes aujourd'hui et surtout mettre en place des solutions durables pour encourager les candidatures de nos camarades minorisé·e·s.

3. Une multiplication des prises de position antiracistes de la JSS dans les médias.

Pour visibiliser au mieux la thématique et la lutte antiraciste, il est impératif que la Jeunesse Socialiste Suisse communique davantage sur ces sujets, au travers de publications et d'articles revendicatifs sur les réseaux sociaux ou dans la presse.

4. La création et le suivi de formations sur la lutte antiraciste.

La Jeunesse Socialiste Suisse se doit de créer et intégrer des formations (conférences, ateliers, etc) sur la lutte antiraciste, en partenariat direct avec des personnes racisées et/ou des expert·e·s sur les thématiques associées.

5. La politisation de la lutte antiraciste au niveau national.

La Jeunesse Socialiste doit, au travers de ses membres élu·e·s, de ses représentant·e·s dans les différentes instances de discussion du Parti Socialiste et de ses sections, politiser la lutte antiraciste. Pour ce faire, il est important qu'elle appelle à utiliser les outils politiques institutionnels, au travers de l'action parlementaire et de la démocratie directe, mais également en participant activement aux actions et aux manifestations organisées par les acteur·rice·s de cette lutte.

Proposition du Comité directeur : accepter modifié

Modification : proposition plutôt que résolution.

Motif : Le Comité directeur partage les préoccupations des dépositaires de cette résolution. Le CD est d'accord avec les affirmations selon lesquelles nous avons besoin de plus d'espaces de réflexion et que nous n'étions pas suffisamment préparé·e·s pour le mouvement BLM. C'est pourquoi nous avons effectivement besoin de discussions, de possibilités de formation, d'une coopération étroite avec des personnes racisées et bien plus encore. Le Comité directeur soutient les revendications exprimées dans la résolution.
Cependant, toutes les revendications et solutions proposées s'adressent à la JS Suisse, elle-même ou respectivement à son Comité directeur. Par conséquent, le Comité directeur recommande l'acceptation de cette résolution en tant que proposition. Les résolutions et leurs revendications sont traditionnellement émises en direction de l'extérieur (p. ex. envers le Conseil fédéral), tandis que les propositions sont dirigées vers l'intérieur du parti (p. ex. envers le Comité directeur de la JS Suisse).